

Dossier de presse

du 13 novembre 2009

Semaine Nationale de la Création Reprise



ÉDITION 2009
Semaine Nationale
de la Création Reprise
d'entreprise du 19 au 26 novembre

Les Chambres
de métiers
et de l'artisanat,
premier réseau
d'accompagnement
des créateurs et des repreneurs.

AGIR
POUR
REUSSIR
www.cma.fr



l'Artisanat
Première entreprise de France

du 19 au 26
novembre

Programme
des 200 événements
www.artisanat.fr
0 825 36 36 36 (0.15€ TTC/min)



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Bouches-du-Rhône

Sommaire

Communiqué : Auto-entrepreneur : tirez le meilleur parti de votre régime	p.3
Communiqué : Les CMA, premier réseau d'accompagnement des créateurs et des repreneurs	p.4
Semaine nationale de la création reprise	
Agir pour sensibiliser à la reprise	p.5
Les nouveaux visages de l'artisanat	p.6
Les CMA apportent leur expertise en création-reprise	p.7
Les chiffres de l'artisanat en France et dans les Bouches-du-Rhône	p.8
Les partenaires nationaux de la Semaine nationale de la création reprise	p.9

Auto-entrepreneur : tirez le meilleur parti de votre régime

Réunion d'information sur le fonctionnement du régime d'auto-entrepreneur

La Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13) convie le 19 novembre à 17 heures à son siège (5 Boulevard Pèbre 13008 Marseille) les auto-entrepreneurs du secteur de l'artisanat à une réunion d'information et d'échange sur les ajustements de ce régime qui interviendront début 2010.

Seront abordées les obligations inhérentes à ce régime (déclaration du chiffre d'affaires, souscription à une assurance professionnelle, le paiement de la taxe professionnelle et des cotisations sociales...) ainsi que les adaptations annoncées par Hervé Novelli, Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises. Les dispositifs d'accompagnement proposés par la CMA 13 seront également présentés.

Cette rencontre donnera la parole aux partenaires de la CMA 13 : le Centre des Impôts, l'URSSAF, l'Ordre des experts-comptables et le Régime Social des Indépendants (RSI).



Ordre des Experts-Comptables
Conseil Régional de Marseille-Provence
Alpes-Côte d'Azur-Corse



Contact presse CMA 13 : Marge Vandendries
Tél. : 04.91.32.24.76 - Port. : 06.71.84.48.39
Mail : mvandendries@cm13.org





« Les chambres de métiers et de l'artisanat, premier réseau d'accompagnement des créateurs et des repreneurs »

**Semaine nationale de la création reprise
Du 19 au 26 novembre 2009**

La Semaine nationale de la création reprise, organisée par les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) du 19 au 26 novembre, est une étape importante dans la communication sur l'offre de service des CMA aux artisans et à tous ceux qui ont un projet et cherchent à le réaliser. L'artisanat représente un potentiel économique important et ses entreprises, basées sur l'exercice d'un métier et le capital humain, sont devenues un modèle recherché par les Français. La Semaine les invite à pousser la porte de leur CMA pour avoir les meilleures chances de faire rebondir leur vie professionnelle en réussissant un projet de création ou de reprise.

Face à la fragilisation de l'emploi et pour répondre aux aspirations des publics qui se sont fortement diversifiés, les chambres de métiers et de l'artisanat ont renforcé leur organisation. Agir pour réussir, elles offrent un bouquet de service complet au créateur, depuis la dématérialisation des démarches jusqu'au suivi adapté à chaque projet.

Les cédants et repreneurs pourront trouver les renseignements sur de nombreuses entreprises artisanales à reprendre, avec la garantie de leur viabilité apportée par la CMA.

La Semaine nationale de la création reprise ponctue, cette année, le tour de France engagé sur le thème de la transmission par Hervé Novelli, secrétaire d'Etat à l'Artisanat.

Trouvez le programme national sur le site dédiée à la semaine :
<http://creation-reprise.artisanat.fr>

Contact presse CMA 13 : Marge Vandendries
Tél. : 04.91.32.24.76 - Port. : 06.71.84.48.39
Mail : mvandendries@cm13.org



Semaine nationale de la création reprise

Agir pour sensibiliser à la reprise

Le message essentiel de la Semaine nationale de la création reprise est qu'en période de difficultés économiques, la reprise d'une entreprise artisanale représente plus que jamais une possibilité réelle pour rebondir dans la vie professionnelle. De nombreuses entreprises artisanales disparaissent faute d'avoir trouvé un repreneur ou en raison d'un problème lié à une transmission. Aujourd'hui, le défi pour l'artisanat est de sensibiliser et d'accompagner de nouveaux profils « hors artisanat » à la reprise d'entreprise.

Les reprises d'entreprise représentent 18 % des immatriculations annuelles au répertoire des métiers : 15 100 entreprises artisanales ont été reprises en 2008.

Encourager les salariés à la reprise d'entreprise

Les salariés sont des repreneurs potentiels importants pour le secteur de l'artisanat. Ils représentent un gisement de compétences immédiatement opérationnel mais souvent à l'écart des dispositifs de sensibilisation à la reprise. Ils détiennent le savoir-faire et les techniques indispensables, l'expérience, la connaissance de l'entreprise, de son marché, des clients et des fournisseurs facteurs de pérennisation de l'entreprises. Ces salariés sont très majoritairement issus de l'apprentissage.

Caractéristique essentielle du secteur de l'artisanat, chaque année, 170 000 apprentis sont formés par des entreprises artisanales, soit près de la moitié des apprentis en France. 80 000 d'entre eux sont accueillis par les Centres de formation d'apprentis (CFA). A l'issue de leur formation, 90 % des apprentis trouvent un emploi dans leur métier. L'apprentissage prépare à la création et à la reprise d'entreprise pour exercer des métiers qui sont les meilleurs garants de l'emploi de demain.

L'artisanat est l'un des seuls secteurs économique qui permet aujourd'hui à un apprenti de progresser dans la pratique de son métier jusqu'à créer ou reprendre l'entreprise à son compte. C'est un secteur où fonctionne l'ascenseur social : 76 % des créateurs et 67 % des repreneurs étaient auparavant ouvriers ou employés.



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Bouches-du-Rhône

Semaine nationale de la création reprise

« Les nouveaux visages de l'artisanat »

Afin de mieux appréhender les publics « hors artisanat », l'APCM a lancé la réalisation d'une synthèse sur « les nouveaux visages de l'artisanat », issue des résultats des études réalisées par l'Institut Supérieur des Métiers (ISM).

La synthèse a mis en évidence la diversification des profils et des parcours des créateurs et repreneurs d'entreprises artisanales. On constate ainsi l'installation, dans l'artisanat, de personnes en provenance d'autres univers éducatifs et professionnels, et présentant des parcours de formation et/ou une expérience professionnelle jusqu'alors atypiques dans le secteur.

Le parcours classique dans l'artisanat (une formation et une première expérience en entreprise artisanale, avant de se mettre « à son compte ») reste prépondérant, mais la part des « nouveaux entrants » représente dans certains secteurs 30 à 40 % des nouvelles immatriculations.

30 à 40 % des nouveaux entrepreneurs de l'artisanat proviennent d'un autre horizon professionnel.

Ces nouveaux artisans ont des parcours de vie professionnelle différents qui ont plusieurs origines :

- un accident de vie personnel ou professionnel (un licenciement), entraînant une nouvelle orientation professionnelle ;
- un choix réfléchi de changement de vie qui permet de retrouver une passion ancienne pour un métier, pour ses valeurs ou son mode de production « à taille humaine » ;
- un changement de pays : 15 % d'installations de chefs d'entreprise de nationalité européenne ou étrangère ;
- une démarche d'investissements pour des entrepreneurs aguerris et parfois « multi-entrepreneurs ».

Semaine nationale de la création reprise

Les CMA apportent leur expertise en création-reprise

Près d'un dirigeant sur deux n'est pas préparé à la transmission de son entreprise, avec pour principale conséquence, un échec de la reprise souvent faute de repreneur. Le réseau des CMA assure un suivi individualisé des créateurs, des repreneurs et des cédants avec pour objectif la compétitivité, la pérennité et le développement des entreprises artisanales.

La garantie d'un accompagnement de proximité

Les CMA développent une offre de services adaptée aux besoins spécifiques de chaque type de publics. Cette offre couvre toutes les étapes de la vie de l'entreprise, de la création/reprise à la transmission, en passant par toutes les phases de développement, ainsi que par la formation de ses actifs. Attachées à renforcer la qualité de leurs services, les CMA se sont engagées à garantir un ensemble de prestations harmonisées sur l'ensemble du territoire.

170 000 porteurs de projets ont été accueillis par les CMA en 2008.

Un suivi individualisé pour des entreprises pérennes

Les repreneurs comme les créateurs bénéficient de stages de préparation à l'installation (SPI) qui assurent une préparation complète à l'installation et permettent de programmer des parcours individualisés. Ces dispositifs d'accompagnement ont prouvé leur efficacité dans la pérennité des entreprises. Pour le futur artisan, ils couvrent tous les domaines : étude de marchés, choix du statut juridique de l'entreprise, gestion des ressources humaines, comptabilité...

Par la suite, les conseillers montent des dossiers de financement et mettent les repreneurs en relation avec les organismes qui distribuent des aides. Les formalités administratives sont réalisées par le CFE, Centre de Formalités des Entreprises, qui permet aux créateurs et aux repreneurs d'accomplir en un seul lieu les formalités préalables au démarrage de l'activité.

L'APCM et les CMA ont développé un outil national au service de la transmission reprise d'entreprises, **la Bourse nationale d'opportunités artisanales (BNOA)**. Le site bnoa.net propose plus de 4 000 annonces actualisées par les conseillers des CMA. Il permet au repreneur de trouver en un lieu unique toutes les annonces du secteur de l'artisanat. Un diagnostic approfondi de l'entreprise à reprendre est effectué par un conseiller d'une CMA avant la publication de l'annonce. Cette étape fonctionne comme un véritable label "expertise transmission" au repreneur.



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Bouches-du-Rhône

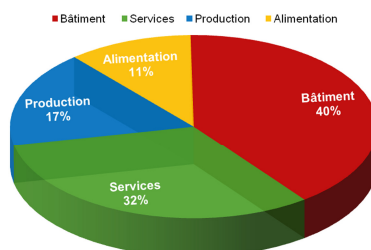
Semaine nationale de la création reprise

Les chiffres de l'artisanat en France et dans les Bouches-du-Rhône

L'artisanat en France, c'est : 920 000 entreprises, 3 millions d'actifs et un chiffre d'affaires évalué à environ 300 milliards d'euros.

Dans les Bouches-du-Rhône, 32 217 entreprises artisanales sont inscrites au Répertoire des Métiers, ce qui représente un total de 70 981 emplois en janvier 2009.

L'artisanat compte 510 activités différentes, répertoriés par la Nafa (Nomenclature des activités française artisanales) dans l'alimentation, le bâtiment, la production et les services. 40 % des entreprises artisanales appartiennent au secteur du bâtiment, 32 % relèvent du secteur des services, 17 % de la production et 11 % de l'alimentation.



Les potentialités économiques de l'artisanat

L'artisanat est un secteur économique important qui bénéficie d'une image positive pour les raisons suivantes :

- un secteur d'activité qui progresse régulièrement : le secteur de l'artisanat est passé de 800 000 à 920 000 entreprises en huit ans, il représente un chiffre d'affaires de 300 milliards d'euros;
- l'artisanat concentre près d'un tiers des créations d'entreprises : 90 704 entreprises artisanales ont été créées en 2008, soit 28 % du total des entreprises créées en France durant cette période ;
- les entreprises artisanales génèrent de nouveaux emplois : en sept ans, l'artisanat a créé 430 000 emplois salariés, soit 25 % du total des créations d'emplois,
- ...et préparent les salariés de demain : 170 000 apprentis sont formés par les entreprises artisanales chaque année, 90 % d'entre eux ont un emploi à l'issue de leur formation.



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Bouches-du-Rhône

Semaine nationale de la création reprise

Les partenaires nationaux de la Semaine nationale de la création reprise



Garantir l'accès au crédit



L'Assemblée permanente des chambres de métiers



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Assemblée Permanente

La première mission de l'Assemblée permanente des chambres de métiers est d'agir pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie, au niveau national et européen.

A cet effet, l'APCM représente les chambres de métiers et de l'artisanat auprès des pouvoirs publics pour que leurs intérêts et ceux des entreprises artisanales soient pris en compte dans les programmes de développement, les lois et réglementations et bénéficient d'évolutions favorables à leur développement.

Parallèlement, l'APCM est au service des chambres départementales et régionales ; ses instances animent le réseau, développent des actions collectives et des services communs.

L'APCM et les Chambres de métiers et de l'artisanat ont élaboré un programme en cinq axes « Les artisans au cœur de la société », qui précise les objectifs à horizon 2010 dans le domaine de l'emploi, de l'aménagement du territoire, du développement durable et de la protection de l'environnement. Le réseau des CMA est engagé dans une démarche de restructuration et de modernisation ambitieuse dans le cadre de la révision générale des politiques publiques.

Contact presse CMA 13 : Marge Vandendries

Tél. : 04.91.32.24.76 - Port. : 06.71.84.48.39

Mail : mvandendries@cm13.org



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Bouches-du-Rhône